

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 avril 2019

Soutien aux pharmaciens des ruralités suite au rapport de l'Autorité de la concurrence

.....

Le 4 avril, l'Autorité de la concurrence a publié un rapport mentionnant le secteur de la distribution de médicaments, en recommandant la vente dans les grandes et moyennes surfaces ainsi que le recours aux lieux de stockage pour de la vente en ligne.

Nous, députés représentants de communes rurales, souhaitons exprimer notre opposition face à ces recommandations, et affirmer notre soutien aux pharmaciens ruraux. Le médicament n'est pas un bien comme les autres et le rôle du professionnel de santé dans l'accompagnement du patient est primordial.

Dans de nombreux territoires ruraux, désertés par les médecins, les pharmaciens sont des piliers essentiels dans l'offre de services auprès des populations et seront amenés à jouer un rôle de plus en plus important dans l'offre globale de santé. Notre volonté est de conforter leur place et non de la fragiliser, et leur permettre de recevoir un soutien de la part de l'État dans son rôle d'aménageur des territoires.

Nous affirmons donc que la vente de médicaments ne doit pas être considérée comme un marché de simples objets de consommation et que le maillage territorial est particulièrement crucial dans les territoires de santé ruraux comme urbains.

Ce point de vue s'inscrit pleinement dans la réforme de la loi Santé 2022 et nous appelons le Gouvernement à le confirmer davantage encore.

Anne-Laure CATTELOT, 12ème circonscription du Nord,
Yolaine DE COURSON, 4ème circonscription de la Côte d'Or,
Grégory BESSON-MOREAU, 1ère circonscription de l'Aube
Danielle BRULEBOIS, 1ère circonscription du Jura,
Jennifer DE TEMMERMAN, 15ème circonscription du Nord
Jacqueline DUBOIS, 4ème circonscription de Dordogne
Perrine GOULET, 1ère circonscription de la Nièvre
Fabien GOUTTEFARDE, 2ème circonscription de l'Eure
Véronique, HAMMERER, 11ème circonscription de la Gironde
Monique LIMON, 7ème circonscription de l'Isère
Monica MICHEL, 16ème circonscription des Bouches-du-Rhône
Patrice PERROT, 2ème circonscription de la Nièvre
Nathalie SARLES, 5ème circonscription de la Loire
Agnès THILL, 2ème circonscription de l'Oise
Huguette TIEGNA, 2ème circonscription du Lot
Nicole TRISSE, 5ème circonscription de la Moselle
Hélène ZANNIER, 7ème circonscription de la Moselle